

# Non à la « saison France Israël » à la Maison de la danse de Lyon ! Lettre ouverte à Dominique Hervieu

Le 7 juillet 2018

LETTRE OUVERTE A Dominique Hervieu Maison de la danse – Lyon

**Objet : la participation de la « Maison de la danse » à la Saison France Israël**

Madame,

Vous avez programmé, à nouveau, la troupe « *Batsheva Dance Compagnie* » du 28 novembre au 1er décembre 2018. Outre que cette compagnie est désormais habituée des lieux (!) [1], elle se produira cette fois-ci dans un cadre totalement institutionnel et étatique ; la saison France-Israël. Les organisateurs, côté israélien sont : le bureau du Premier Ministre, les ministères des Affaires étrangères, de la Culture, de l'Agriculture, de l'Économie, des Affaires stratégiques, des Affaires de Jérusalem, du Tourisme, de l'Industrie, des Sciences et l'Ambassade d'Israël en France !

Dans le cadre de la Saison croisée France/Israël 2018, des événements culturels sont organisés en France et en Israël, créant ainsi une complicité des institutions culturelles françaises avec un état colonisateur qui nie depuis 70 ans les droits du peuple Palestinien.

Cette saison, permet à Israël, de se faire passer pour un pays attractif, respectueux des droits humains et ouvert à la diversité culturelle. De ce fait ces manifestations aident à « blanchir » l'image d'un État qui :

- Exécute ou blesse en toute impunité à GAZA, abattant de sang froid des citoyens, citoyennes désarmés. Des milliers de blessés sont à déplorer dont beaucoup de personnes qui doivent être amputés...et qui ne danseront plus !
- Dépossède le peuple palestinien de sa terre depuis 70 ans, bafouant systématiquement les résolutions de l'ONU et le droit international.
- Poursuit sans freins, les crimes de guerre et contre l'humanité, l'occupation, le blocus de Gaza, la colonisation et la politique d'apartheid.



**Israël, État colonial et raciste, utilise la culture pour améliorer son image** Comme l'a dit Reuven Rivlin, président de l'État d'Israël, « les institutions culturelles forment une vitrine dans laquelle Israël présente d'elle-même une image démocratique, libérale et critique ». Pour cette raison, il est une obligation morale pour toute personne de conscience de refuser la normalisation des relations avec l'État d'Israël.

**Des artistes s'engagent** Nous saluons l'appel des artistes qui dénoncent une opération où la Culture sert de « vitrine » à l'État d'Israël et à sa politique chaque jour plus dure envers les Palestiniens. 80 personnalités issues du monde des arts, ont affirmé leur refus de participer à la « Saison France-Israël ». Parmi eux-elles : Alain Damasio, Annie Ernaux, Tardi, Nathalie Quintane ou Jean-Luc Godard ainsi que Maguy Marin, chorégraphe hors pair, de la région lyonnaise.

**Sanctions contre Israël** Israël doit faire l'objet de sanctions

tant que cet État ne respecte pas le droit international. Souvenons nous, qu'en 2011, la France annulait de nombreuses manifestations de la saison France-Mexique suite à la condamnation, par la justice mexicaine de la française Florence Cassez. Les crimes israéliens, sans commune mesure avec cette affaire, devraient commander une annulation pure et simple des manifestations de la saison France Israël.

**La « Maison de la danse »** ne peut se rendre complice des tentatives de L'État Israélien de normaliser son image. « La Maison de la danse » ne peut se prêter à ces manœuvres en novembre, deux mois après le défilé de la biennale sur le thème ...de la paix !. Madame Hervieu, si vous voulez concourir à la paix, n'accueillez pas une manifestation officielle d'un État criminel qui tourne le dos à la paix.

Pour le Collectif 69 de soutien au Peuple Palestinien Jérôme Faynel Le 30/06/2018

---

[1]En janvier 2015 déjà, la maison de la danse programmait Batsheva. Nous avons rencontré Dominique Hervieu. Nous lui avons demandé de lire un [texte aux spectateurs](#), cela nous a été refusé.